# BULLETIN OFFICIEL

N°06





Maison des Sports BP 90144 4 rue des Trois Meules 42010 Saint-Étienne



Comité : 04 77 59 56 60 Délégation : 04 77 23 66 40



comite@loirebasketball.org www.loirebasketball.org



SAINT-ÉTIENNE ROANNE

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi 9h-20h Fermé 9h-12h / 13h-18h 13h-17h 9h-11h

17h-19h Fermé Fermé 17h-19h Fermé



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA SEMAINE VOUS EST PRÉSENTÉ PAR NOTRE PARTENAIRE INTERSPORT



## **ACTUALITÉS**

À partir du Lundi 20 Septembre 2021, le Pass sanitaire sera demandé pour accéder au Comité.

#### **COMMUNICATION CLUBS**

Objet du mail	Date d'envoi	Destinataires			
objet du maii		Président	Correspondant	Référents club	Licenciés
Invitation Vin d'Honneur OPEN PR	14/09/2021	Х			

Afin de pouvoir diffuser plus directement la communication dans les clubs et de ne pas surcharger le travail des correspondants, nous souhaiterions pouvoir identifier directement dans chaque club :

- un responsable Technique
- · un responsable des Officiels
- · un responsable Mini-Basket
- un responsable Baby-Basket

Merci de compléter le formulaire ci-dessous avant le 30/09.

#### Recensement des référents clubs

Liste des Clubs ayant répondu :

ANDRÉZIEUX BOUTHEON ALS BASKET

BAS EN BASSET LIG.

**BEAUZAC AVENIR** 

**BRIENNON CDJ** 

C.E.S.T.I. BASKET

**CHARLIEU AL** 

**CHAVANAY BASKET AS** 

COTE ROANNAISE ALLIANCE BASKET

CUINZIER JARNOSSE BASKET

**FEURS EF** 

GARGOMANÇOIS BASKET

**IGUERANDE AS** 

JONZIEUX MARLHES BC

LA RICAMARIE AL

LAGRESLE ETOILE

LE COTEAU PLAINES

LE PUY EN VELAY ASM 43 AUVERGNE

**LENTIGNY US** 

LORETTE BC

MABLY CLP

MONTBRISON FÉMININES BC

MONTBRISON MASCULINS BC

MONTROND FRAT.

NOIRÉTABLE BC

PERREUX AIGLONS

RIORGES BC

ROANNAIS BASKET FÉMININ

ROCHE BASKET AL

ROCHE LA MOLIÈRE ES

ST CHAMOND BVG

ST DENIS DE CABANNE ABC

ST ETIENNE AS MAGIQUE BASKET

ST ETIENNE BTS

ST ETIENNE MONTAUD

ST ETIENNE SOLEIL BASKET CITOYEN

ST HEAND BC

ST JEAN LA BUSSIÈRE BASKET

ST JEAN ST MAURICE LES LOUPS

ST MARTIN OMNISPORTS BASKET

ST MARTIN/ESTRÉAUX AS

ST PAULIEN SPBCPA

ST RAMBERT ES

ST ROMAIN EN JAREZ JA

ST SYMPHORIEN DE LAY AS

**VEAUCHE CRAP** 

VILLEMONTAIS AS

## **OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA DÉLÉGATION**

Les élus assureront des permanences les Lundis et les Jeudis de 17H00 à 19H00.

## RÉUNIONS D'INFO DÉBUT DE SAISON

La 2<sup>ème</sup> Réunion d'information à destination des Clubs aura lieu le **Dimanche 26 Septembre 2021 à Veauche (GM Pagnol) de 09H00 à 11H00** 

## **INFOS FÉDÉRALES COVID-19**

Ce qu'il faut retenir :

- Contrôle impératif du pass sanitaire pour toute personne entrant dans un ERP
- Contrôle du pass sanitaire des délégations sportives par le délégué du club ou le référent / manager Covid, lors des compétitions
- Contrôle du pass sanitaire des officiels et arbitres désignés par les personnes habilitées
- Obligation de contrôler le pass sanitaire jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire minimum (prévue au 15 novembre).

#### Le contrôle du pass sanitaire :

Le pass sanitaire est contrôlé par les personnes habilitées.

Celles-ci doivent scanner le QR Code présenté par la personne grâce à l'application TousAntiCovid Verif ou toute autre application homologuée (téléchargeables gratuitement).

#### Les personnes habilitées à contrôler uniquement le pass sanitaire sont :

- Le **gestionnaire** de l'établissement (ex : la collectivité)
- L'organisateur de l'évènement (ex : le comité départemental lors de l'organisation de portes ouvertes)
- Toute **personne désignée** (ex : le club occupant qui a reçu une délégation de sa collectivité pour procéder au contrôle)

Une fois le QR Code scanné et contrôlé, la personne est autorisée à pénétrer dans l'établissement.

À noter : seules les forces de l'ordre sont autorisées à contrôler la pièce d'identité de la personne contrôlée.

#### Le contrôle du pass sanitaire à l'entrainement :

Lorsque le club est responsable du contrôle du pass sanitaire de ses membres, il doit impérativement désigner, en plus du référent Covid du club, des personnes responsables du contrôle du pass sanitaire, en fonction des jours d'entrainement.

Celles-ci doivent refuser l'entrée dans l'établissement aux personnes qui ne sont pas en règle avec le pass sanitaire.

#### Le contrôle du pass sanitaire de la délégation sportive lors des compétitions :

Le Bureau Fédéral a confié le contrôle du pass sanitaire des délégations sportives (= participants à la rencontre, inscrits sur la feuille de marque) au délégué du club recevant ou au référent / manager Covid du club recevant.

Si le contrôle du pass sanitaire est assuré par la collectivité le jour des rencontres, alors le délégué du club ou référent / manager Covid du club recevant devra certifier le bon contrôle des pass sanitaires à l'arbitre.

Suite à la mise en oeuvre des contrôles, le délégué ou référent / manager Covid du club devra informer l'arbitre de la rencontre de :

- 1. L'absence de tout problème quant au contrôle du pass des délégations sportives ;
- 2. L'irrégularité du pass sanitaire de certaines personnes ne pouvant pas figurer sur la feuille de marque avant le début de la rencontre ou de la présence dans le gymnase de personnes sans pass sanitaire valide.

L'arbitre refusera de débuter la rencontre tant que toutes les personnes inscrites sur la feuille de marque ne sont pas en règle avec le pass sanitaire ou qu'une personne de la délégation sportive ne respecte pas les règles liées au pass sanitaire.

Si nécessaire, l'arbitre renseignera la feuille de marque de la rencontre en conséquence dans l'encart « incident ».

Lors des rencontres sportives, la Fédération recommande également de séparer l'entrée grand public de l'entrée pour les équipes.

## Lorsque l'organisateur est en mesure de séparer les deux entrées :

A l'entrée « délégations sportives » :

- le délégué du club ou le référent / manager Covid doit être en charge du contrôle du pass sanitaire. Suite au contrôle de toutes les délégations sportives, il en informe l'arbitre.
- si la collectivité se charge elle-même du contrôle, alors le délégué du club ou le référent / manager Covid sera seulement en charge de certifier à l'arbitre de la rencontre que les contrôles ont bien eu lieu et que toutes les personnes sont en règle.

#### Lorsque l'organisateur n'est pas en mesure de séparer les deux entrées :

Le délégué du club ou le référent / manager Covid doit se charger de contrôler particulièrement les pass sanitaires des délégations sportives arrivant dans l'établissement.

Ainsi, si d'autres personnes sont en charge du contrôle, ils devront avertir immédiatement le délégué du club ou le référent / manager Covid de l'arrivée de l'équipe sportive.

En cas de présentation de pass sanitaires invalides ou non conformes, la personne en charge du contrôle doit refuser l'entrée.

Toute personne inscrite sur la feuille de marque n'étant pas en règle avec le pass sanitaire devra être retirée avant le début de la rencontre et ne pourra y prendre part.

## Le contrôle du pass sanitaire du public, des officiels et des arbitres :

Dans le cas où la collectivité ne se charge pas du contrôle du pass sanitaire, le club recevant doit désigner un ou plusieurs responsables du contrôle du pass sanitaire lors d'une rencontre sportive, chargé(s) de scanner et contrôler les pass sanitaires de tous les entrants sauf ceux des membres de la délégation sportive.

Les officiels et les arbitres sont également contrôlés par les personnes habilitées.

En cas de personne refusant de montrer son pass sanitaire, celle-ci verra son entrée refusée.

En cas de personne ayant un pass sanitaire invalide, l'entrée sera également refusée.

Si l'arbitre de la rencontre est averti de l'absence de contrôle du pass sanitaire du public ou de l'irrégularité de celui-ci, il peut prendre la décision de ne pas débuter la rencontre. Il pourra remplir la feuille de marque dans l'encart « incident ».

#### La tenue d'un registre

Les personnes responsables du contrôle du pass sanitaire doivent impérativement tenir un registre de l'ensemble des contrôles réalisés.

Ce registre doit comporter les informations suivantes :

- Le jour du contrôle
- L'heure du contrôle
- Le nom du responsable du contrôle

À noter : les noms et prénoms des personnes contrôlées ainsi que leur statut vaccinal sont des informations qui ne doivent pas être collectées.

Le registre est un document qui peut être sollicité par la collectivité et les forces de l'ordre pour contrôle.

En parallèle, les collectivités peuvent demander aux associations de :

- Tenir une liste de l'ensemble des personnes présentes lors de chaque session d'entrainement
- OI
- Mettre en place un QT code TAC-Signal, à scanner par les pratiquants lors de leur entrée dans l'ERP.

Ce contact tracing peut être très utile pour identifier et permettre rapidement à l'ARS de contacter les personnes potentiellement cas contact de la personne contaminée.

#### Sanctions:

En cas d'absence de contrôle du pass sanitaire :

- Les responsables s'exposent à une amende de 1000€,
- Le lieu pourra être fermé pendant sept jours maximum,

disciplinairement sur le fondement du Règlement Disciplinaire Général.

• En cas de manquement à plusieurs reprises sur 45 jours : un an d'emprisonnement et 9000 € d'amende.

En cas de présentation d'un pass sanitaire frauduleusement acquis : 135€ d'amende et 1500€ d'amende en cas de récidive voire six mois d'emprisonnement en cas de 3è récidive dans le mois. En outre, le club recevant ne procédant pas au contrôle du pass sanitaire est sanctionnable

## Rencontres non jouées:

Suite à l'évolution de l'épidémie de Covid-19 sur le territoire et la mise en œuvre du pass sanitaire pour accéder aux établissements sportifs, le Bureau Fédéral a, lors de sa réunion du 28 août 2021, acté de la suppression du Groupe Sanitaire Fédéral, de la liste des joueurs majeurs constituant un effectif et de la procédure spéciale de report.

Ainsi, lorsque les rencontres sont non jouées, plusieurs cas sont envisagés :

#### 1. Non-présentation d'une équipe

Conformément aux Règlements Sportifs Généraux de la Fédération, une équipe qui ne se présente pas sur le terrain ou avec moins de cinq joueurs ne peut prendre part à la rencontre.

Après expiration d'un délai de 30 minutes, le ballon est mis en jeu par un entre deux au cercle central et l'arbitre siffle immédiatement la fin de la rencontre.

L'arbitre consigne les faits sur la feuille de marque.

Le forfait sera prononcé de manière automatique par le Président de la Commission Fédérale 5x5 à l'encontre de l'équipe qui ne se présente pas le jour de la rencontre ou qui n'a pas assez de joueurs, dès lors qu'elle n'en a pas avisé au préalable la Commission Fédérale 5x5 et le club recevant.

#### 2. Justification de l'absence de l'équipe en amont de la rencontre

Dans le cas où une équipe a averti la Commission Fédérale 5x5 et le club adverse de son impossibilité de se déplacer ou d'organiser la rencontre suite à des cas positifs déclarés au sein de son effectif ou à des cas contact contraints à des mesures d'isolement, le club devra transmettre au Médecin Fédéral tous les éléments justifiant cette impossibilité de déplacement (nombre de cas positif et/ou de cas contact placés à l'isolement au jour de la rencontre etc.).

Le Médecin Fédéral sera chargé de traiter et d'anonymiser les éléments médicaux avant la transmission aux membres de la Commission Fédérale 5x5 pour traitement du dossier.

Dans le cadre d'une procédure contradictoire, la Commission Fédérale 5x5 décidera au vu des pièces fournies au dossier, s'il y a lieu :

- de déclarer l'équipe fautive forfait.
- de donner la rencontre à jouer.

3. Impossibilité de pénétrer dans l'établissement recevant du public le jour même de la rencontre Dans le cas où une équipe est dans l'impossibilité de pénétrer dans l'établissement recevant du public le jour même de la rencontre, pour quelque raison que ce soit liée au protocole sanitaire, alors, le match ne pourra se tenir.

Le forfait automatique pour insuffisance de joueurs sera prononcé à l'égard de l'équipe fautive, sauf si celle-ci apporte à la Commission Fédérale 5x5, via le Médecin fédéral, des éléments justifiant son impossibilité de rentrer dans l'établissement.

Dans le cadre d'une **procédure contradictoire**, la Commission Fédérale 5x5 décidera au vu des pièces fournies au dossier, s'il y a lieu :

- de déclarer l'équipe fautive forfait ;
- de donner la rencontre à jouer.

#### **PASS SPORT**

Pour relancer le milieu associatif sportif après une saison fortement impactée par la crise sanitaire, le Président de la République a annoncé en mai dernier la mise en place du dispositif Pass'Sport.

L'objectif : inciter les 5,4 millions d'enfants éligibles à s'inscrire à la rentrée dans un Club sportif en leur permettant de bénéficier d'une réduction immédiate de 50€ sur le coût d'une licence pour l'année scolaire 2021-2022.

Les enfants éligibles au Pass'Sport sont ceux qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire (âgés de 6 à 17 ans révolus au 30 Juin 2021), soit de l'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé (âgés de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021) ou de l'allocation adulte handicapé (âgés de 16 à 18 ans).

Pendant l'été, leurs familles recevront par la poste un courrier du Ministère chargé des Sports qu'elles pourront présenter au Club lors de l'inscription qui devra être faite entre le 1er Juillet et le 31 Octobre 2021. Ce courrier accorde la réduction à chaque enfant du foyer.

Tous les Clubs affiliés à la FFBB peuvent participer au dispositif Pass'Sport. Pour pouvoir accueillir ces bénéficiaires et recevoir le remboursement des réductions accordées, les Clubs participants devront :

- Avoir un Compte Asso et se déclarer « Structure volontaire au Pass'Sport ».
- Accorder la réduction immédiate de 50€.

- Conserver une copie du courrier ou l'original si le courrier ne concerne qu'un seul enfant.
- Déclarer via le Compte Asso la liste des enfants inscrits avec le Pass'Sport (entre le 1er Septembre et le 31 Octobre 2021 – dates susceptibles d'être prolongées).

Il est donc essentiel que le Club possède un Compte Asso. Si ce n'est pas le cas, il lui est possible de s'en créer un de manière simple et rapide sur <u>le site du Compte Asso</u>.

La DRAJES réalisera par la suite les contrôles nécessaires et transmettra les crédits et les informations aux CDOS qui, en tant que tiers payeurs, procéderont rapidement aux remboursements des Clubs.

La FFBB met aussi à disposition une adresse de contact : <u>passsport@ffbb.com</u> pour toutes questions.

Voir la vidéo explicative du CNOSF

Procédure remboursement clubs

## **PÔLE PRATIQUES SPORTIVES**

Géraldine MONCORGÉ

#### **CHAMPIONNATS SENIORS**

Merci de vérifier régulièrement les demandes de dérogations qui parviennent dans les Clubs.

## **LISTES DE BRÛLÉS**

Il est rappelé que chaque Club doit faire parvenir au Comité la liste de leurs joueurs brûlés en Séniors comme en Jeunes **10 jours** avant le début du Championnat en utilisant le document ci-dessous.

Télécharger le document type

#### **COUPES DE LA LOIRE ET ANNEXES : URGENT**

En cas de besoin, un tour de cadrage aura lieu le weekend des 30 et 31 Octobre 2021.

Le Premier Tour se déroulera les 18 et 19 Décembre 2021.

## **ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**DM4 Poule C** Roche AL. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**U20MD2 Poule B** Roche AL. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

U20MD1 Désidérien Séauvois BC. (Salle de St Didier en Velay) Prière aux Clubs de la

Poule d'en prendre note.

**U13M D3 Poule K** Charlieu AL. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

U13MD3 Poule L Entente Iguerande AS/Sornin BC. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre

note.

U13MD3 Poule L Entente St Léger Pouilly BB/Lentigny US. Prière aux Clubs de la Poule d'en

prendre note.

U15MD3 Poule F Entente Montbrison Masculins BC/Boen Etoile. Prière aux Clubs de la Poule

d'en prendre note.

**U17M D3 Poule B** Roche ES. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

#### **CHANGEMENT DE NIVEAU D'ENGAGEMENT**

**U20M**: **Belmont Coublanc B.** passe du niveau U20M D1 à U20MD2 Poule B. Ils sont remplacés en U20MD1 par **Désidérien Séauvois BC.** Prière aux Clubs des Poules concernées d'en prendre note.

**U17MD1** Firminy Chazeau AL passe du niveau brassage Ligue (D1) à Poule haute (D2) Poule A. Prière aux Clubs des Poules concernées d'en prendre note.

**U15FD1** Firminy Chazeau AL passe du niveau brassage Ligue (D1) à Poule haute (D2) Poule B. Prière aux Clubs des Poules concernées d'en prendre note.

#### **ANNULATION ENGAGEMENT**

**U13MD3 Poule J** Montchal Violay Basket. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**U13MD3 Poule G** St Héand BC. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**U13FD2 Poule B** St Paulien BC 2. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**U13FD3 Poule L** Matour BC. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

## **FORFAITS GÉNÉRAUX**

**DF4 Poule C** Monchal Violay Basket. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DM4 Poule J** Montchal Violay Basket. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**U15FD3 Poule B** St Etienne Montaud. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

#### **CHANGEMENTS DE POULE**

**U13M D3** Mably CLP 2 passe de la Poule J à L.

**U13FD2** Aurec BC passe en Poule A.

**U13FD2** IE Beauzac Avenir passe en Poule C.

U13FD3 Riorges BC passe en Poule I et Entente Briennon CDJ passe en Poule K.

**U17MD1** Pontoise ULR St Just St Rambert passe en Poule A.

IE Coutouvre US passe en Poule C.

IE St Genest Lerpt AL passe en Poule B.

Prière aux Clubs des Poules concernées d'en prendre note.

#### **DEMANDE DE DÉROGATIONS**

- **DF2** Lagresle Etoile Boisset BC se joue le 17/10/2021 à 10h30.
- **DM2** Montchal Violay BC-Fourneaux CS se joue le 02/10/2021 à 20h00 (au lieu du 03/10).
- **DF2** Sornin BC 2-Boisset BC se joue le 03/10 à 14h30 (au lieu du 02/10).
- **DM2** EN Lagresle Etoile 2-Belmont Coublanc Basket 2 se joue le 05/12/2021 à 09h00.
- **DM3** Neulise AL 3-St Denis de Cabanne ABC se joue le 05/12/2021 à 10h30 (au lieu du 04/12/2021).
- **DM3** Neulise AL 3-St Germain Lespinasse Basket se joue le 06/02/2022 à 10h30 (au lieu du 05/02/2022).
- **DM3** Neulise AL 3-Le Coteau Plaines se joue le 10/10/2021 à 10h30.

#### **CHANGEMENT DE DESIDERATA**

**U15FD3 Poule I Charlieu AL** joue à domicile à 16h30 Salle Jo GIRGENTI (au lieu de 18h00) Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DF3 Poule D Commelle Vernay BC** joue le Dimanche à 10h30. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DF4 Poule E** Charlieu AL joue à domicile à 18h00 (au lieu de 20h00). Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DM4 Poule A Veauche CRAP 4** joue à domicile le Vendredi à 20h30. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DM3 Poule E St Denis de Cabanne ABC 2** joue à domicile le Dimanche à 14h00. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DF3 St Germain Lespinasse Basket** joue le Samedi soir à 20h30 à la place du Dimanche 10h30. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DF4 St Germain Lespinasse Basket** joue le Dimanche 10h30 au lieu de 08h45. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

**DM3 Poule D St Germain Lespinasse Basket** joue le Dimanche 14h30 à la place du Samedi 20h30. Prière aux Clubs de la Poule d'en prendre note.

#### ATTENTION - IMPORTANT

SUITE aux fréquents et récents changements dans les Poules, découlant des forfaits et engagements supplémentaires, prière de contrôler vos desiderata qui ont pu s'effacer. Dans ce cas, envoyer nous un mail et nous rectifierons. Nous sommes désolés de ce désagrément pour les Clubs mais le logiciel ne permet pas de conserver les desiderata si nous devons regénérer les Poules.

#### **ENTENTES**

U15F D2 Poule D Mars JA/ St Denis de Cabanne ABC

**U9F Débutants** St Denis de Cabanne ABC/ Mars JA

**DF4** Roanne BCV / Boisset BC

U13M D3 Poule L St Léger Pouilly BB / Lentigny US

U15MD2 Côte Roannaise AB – Lentigny US

#### **ORGANISATION OPEN PR**

EN PRM et PRF, la première journée de Championnat se déroule sur le site de Veauche sous un format OPEN sur le weekend des 25 et 26 Septembre 2021.

Les joueurs des différentes équipes doivent prévoir d'emmener leur gourde ou bouteille individuelle afin de faciliter le respect des conditions sanitaires actuelles.

De même, pour **RAPPEL**, pour accéder aux Gymnases, un **PASS SANITAIRE** valide est nécessaire pour les joueurs, entraineurs et spectateurs. Prière aux Clubs d'en prendre note et de le diffuser au sein de leur structure.

#### Planification des matches

DATE	HORAIRE	SALLE	MATCH	SALLE	MATCH
25/09/21	18H00		D' /	PAGNOL 2	PONTOISE ULR 4 – ANDRÉZIEUX ALS 3 (PRM)
	18H30	PAGNOL 1	IE VILLARS – DUNIÈRES (PRF)	// 1	
	20H00		2/ /	PAGNOL 2	SORBIERS/TALAUDIERE – IE ROZIER (PRF)
	20H30	PAGNOL 1	FIRMINY CHAZEAU – CHARLIEU 2 (PRM)		
26/09/21	9H00		ТИ /	PAGNOL 2	CRÉMEAUX - ST SYMPHORIEN DE LAY (PRF)
	9H30	PAGNOL 1	CRAP VEAUCHE 3 - STE COLOMBE (PRM)	III. T	
	11H00		- V	PAGNOL 2	ST SYMPHORIEN DE LAYS AS – LE COTEAU PLAINES (PRM)
	11H30	PAGNOL 1	FIRMINY MAS – DÉSIDÉRIEN BC (PRF)		
	14H00		- 11	PAGNOL 2	CRAB – IE MONISTROL (PRF)
	14H30	PAGNOL 1	ROANNE BCV - VILLEMONTAIS (PRM)		
	16H00		7.8	PAGNOL 2	NEULISE AL 2 - MONTBRISON BCM 2 (PRM)
	16H30	PAGNOL 1	SORNIN - ST ROMAIN LA MOTTE (PRF)		

Il est rappelé aux Clubs qu'ils doivent **fournir un OTM** pour la table de marque et qu'une formation e-Marque V2 sera disponible selon les demandes.

#### **ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS 3x3**

Les engagements en Championnats 3x3 Jeunes et Seniors sont ouverts. Nous adapterons la formule de ces Championnats ne fonction du nombre d'équipes inscrites et nous vous proposerons un temps d'échange en visio pour être au plus près de vos attentes concernant cette discipline.

Date limite d'engagements : 17 Octobre 2021 Engagements gratuits

Engager une équipe

## **PÔLE FORMATION**

Gilles SANFILIPPO

#### **RECYCLAGE ARBITRES**

Le rattrapage aura lieu le **Dimanche 26 Septembre** au Coteau.

Pour toutes questions: officiels@loirebasketball.org

## **FORMATION E-MARQUE V2**

Comme prévu, la mise à disposition de la feuille de marque électronique e-Marque V2 est généralisée dès ce mois de septembre 2021, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, toutes compétitions confondues (championnats, coupes, plateaux).

Au sein de chaque ligue régionale, un Chef de Projet Déploiement e-Marque V2 a été identifié.

Sa mission est d'accompagner les organisateurs de son territoire, ainsi que les clubs de son territoire, dans la prise en main et le déploiement d'e-Marque V2 à l'échelle locale. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de votre référent régional ; il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main du nouveau dispositif.

Ligue ARA: Alain SERRES Mail: alain.serres@aurabasketball.com - Portable: 06 83 57 68 21

En complément de votre référent territorial, des ressources pédagogiques ont été mises à votre disposition sur la plateforme SportEEf : Utiliser l'e-Marque V2 2020

- e-Marque V2 : Tutoriel de configuration des championnats pour les ligues et comités
- Utiliser e-Marque V2 2020 pour les clubs et OTM.

De plus, pour une parfaite utilisation d-e-Marque V2, nous vous conseillons :

- 1. De toujours télécharger la dernière version d'e-Marque V2 sur FBI (la dernière version disponible est la V. 1.2.56, celle-ci a été déployée le 16/09/21),
- 2. De préparer vos matchs en récupérant cette rencontre sur l'ordinateur qui sera utilisé à J-1 maximum (les codes de rencontre sont disponibles sur vos écrans de rencontre 7 jours avant la rencontre).

Enfin, un Webinaire e-Marque V2 pour les Clubs et OTM est organisé le 27 septembre prochain de 19h à 20h sur Be Sport, le lien pour vous y connecter est le suivant :

https://www.besport.com/event/6772398

Enfin, l'assistance e-Marque V2 (assistanceemarqueV2@ffbb.com) se tient à votre écoute pour tout complément d'informations techniques.

Le pôle Formation propose plusieurs dates de formation e-Marque V2 avant le début des Championnats! N'hésitez pas à vous inscrire.

- Samedi 25/09 à Veauche
- Dimanche 26/09 à Veauche
- Samedi 02/10 à Roanne

Infos & inscriptions

Nous vous rappelons également qu'une vidéo de présentation de l'e-marque V2 est accessible sur notre chaîne Youtube.

Voir la vidéo

#### **FORMATION DIRIGEANTS**

Le Centre de ressources et d'information des bénévoles piloté par le CDOS Loire propose des formations à destination du mouvement associatif sportif, en présentiel et en distanciel, n'hésitez pas à consulter le catalogue de formation et à vous inscrire.

Catalogue des formations

#### **QUESTIONNAIRE FFBB FORMATION DES DIRIGEANTS**

La Commission des Dirigeants et Adhérents a pour vocation la formation des dirigeants à tous les niveaux.

Afin de répondre au mieux aux préoccupations immédiates des structures dans l'intérêt du basketball, la Commission des Dirigeants et Adhérents a réalisé un questionnaire à renseigner, par les Clubs, au plus tard pour le vendredi 24 septembre 2021 :

Répondre au questionnaire

Nous vous remercions d'avance pour votre implication. Vos réponses nous aideront dans le choix des thématiques.

## **PÔLE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE**

Nadine DELLA SAVIA

## **MINI BASKET**

Les Poules ont été élaborées et sont en cours de saisie. Petit rappel, la première journée du 03 Octobre 2021 se jouera ultérieurement à une date qui conviendra aux 2 Clubs et avant la fin de la première phase.

Les équipes engagées en U9 Plateau vont prochainement recevoir une invitation à une réunion pour élaborer le planning des rencontres.

#### **OPEN CHRISTIAN JALLON**

Les 250 enfants qui ont participé à l'Open Christian JALLON ont été heureux de retrouver le terrain, les rencontres et les encouragements des familles.

Nous tenons à remercier le Club de Feurs pour son accueil, le Lycée Jacob Holtzer de Firminy pour sa participation à l'arbitrage (et aux tables de marque) du matin.

Un grand bravo aux joueurs et à leurs encadrants pour la participation à l'arbitrage et aux tables de marque. Cette expérience a encore prouvé que les enfants aiment participer aux taches qui entourent une rencontre.

## **DOTATION BALLONS T4**

Le nouveau règlement mini préconise l'utilisation des ballons taille 4 pour les U9.

Nous vous avons annoncé lors de notre AG, que nous allions offrir des ballons T4 aux Clubs ayant engagé des équipes en U9 et vous proposer une offre d'achat groupée en complément. Durant l'été nous avons pris contact avec nos fournisseurs pour lancer l'opération à la rentrée, malheureusement les ballons T4 sont en rupture de stock et nous devons attendre le réapprovisionnement prévu pour Novembre 2021.

Nous allons donc décaler l'application de cette règle au mois de Janvier 2022.

#### **BABY BASKET**

Un formulaire « référents » baby et mini basket a été envoyé aux clubs, merci de le retourner au plus vite.

Les plateaux se dérouleront les 04 et 05 Décembre 2021, 29 et 30 Janvier 2022, 26 et 27 Février 2022 et 02 et 03 Avril 2022. Lorsque les Clubs auront retourné la fiche de renseignements Baby-Mini, le formulaire sera envoyé aux référents Babys.

#### **AIDE AUX CLUBS**

Le Comité vous propose l'intervention gratuite de ses CTF. Vous pouvez les solliciter pour :

- Une aide à la reprise des activités.
- Un accompagnement sur un projet de diversification de l'offre de pratique (Basket Santé, Scolaire, Microbasket, ...).
- Une intervention technique spécifique.
- Une demande d'accompagnement des entraîneurs du Club.

Merci de prendre directement contact avec notre CTF Mathilde GEYSSANT, 07.71.84.44.65, mgeyssant-ctf@loirebasketball.org

## **OPÉRATION BASKET ÉCOLES**

La plateforme OBE est ouverte aux enseignants du primaire (Élémentaire et Maternelle) depuis le 02 septembre 2021.

Un grand nombre d'enseignants ont inscrit leur classe.

Rappel de la procédure :

- L'enseignant s'inscrit sur la plateforme www.basketecole.com et choisit un club partenaire (proximité très proche de l'école). Le principe est : « aller du basket école vers l'école de basket du club voisin... ».
- Le club sollicité valide son partenariat via FBI V2 onglet « Jeunesse / OBE ».
- Le Comité Départemental puis la FFBB valident à leur tour le partenariat. La validation de la FFBB déclenche l'envoi des identifiants (login et mot de passe) aux enseignants.
- L'enseignant reçoit ses identifiants afin de pouvoir utiliser son univers pédagogique virtuel et disposer du poster et diplômes en téléchargement.
- Toutes les validations faites pour le 15 de chaque mois entrainent l'envoi des ballons pour les classes via le Comité Départemental.
- Les enseignants pourront inscrire leur classe jusqu'au 01 Juin 2022 inclus

#### **LABELS CLUBS FORMATEURS**

La plateforme est ouverte aux Clubs depuis le 02 septembre 2021. Les logins et mots de passe ont été envoyés aux structures.

À l'aide du lien suivant http://labels.ffbb.com/ et des identifiants envoyés le Club pourra formuler sa demande jusqu'au 31 janvier 2022.

## VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS AU COMITÉ

Un doute sur la personne à contacter ? Appelez le secrétariat : 04 77 59 56 60

## PÔLE RESSOURCES

PRÉSIDENTE / Claudine Zentar president@loirebasketball.org 06 82 84 89 52

CO-PRÉSIDENT / Jean-François Bourgeon jfbourgeon@loirebasketball.org 06 76 21 83 26

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL / Kévin Couzon secretariatgeneral@loirebasketball.org 06 35 34 14 87

**TRÉSORIER / Antoine Béal** tresorier@loirebasketball.org 06 74 16 50 06

MOYENS GÉNÉRAUX / Jean-Jacques Béraud salles-terrains@loirebasketball.org 06 27 49 35 09

**QUALIFICATIONS / Kévin Couzon** qualifications@loirebasketball.org

## PÔLE FORMATION

formation@loirebasketball.org
VP EN CHARGE DU PÔLE / Gilles Sanfilippo

**TECHNICIENS & JOUEURS / David La Mela** technique@loirebasketball.org 06 44 29 74 47

OFFICIELS / Cédric Chatelard officiels@loirebasketball.org 06 44 93 10 77

## PÔLE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

territoire@loirebasketball.org

VP EN CHARGE DU PÔLE / Nadine Della Savia

BABY-MINI BASKET / Céline Picq

baby-mini@loirebasketball.org

BASKET SANTÉ / Nadine Della Savia

basketsante@loirebasketball.org

#### PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

sportive@loirebasketball.org

VP EN CHARGE DU PÔLE / Géraldine Moncorgé

**BASKET 5X5 - ZONE NORD / Géraldine Moncorgé** 

gmoncorge@loirebasketball.org 07 50 02 33 67

BASKET 5X5 - ZONE SUD / Martine Béal mbeal@loirebasketball.org

07 86 17 26 65

BASKET 3X3 / Mathilde Ganivet basket3x3@loirebasketball.org 06 72 00 14 48

#### **AUTRES CONTACTS**

MARKETING & PARTENARIATS / Simon Lérissel slerissel@loirebasketball.org

DÉMARCHE CLUBS / Jean-François Bourgeon ifbourgeon@loirebasketball.org

## (SALARIÉS)

#### **DIRECTEUR ADMINISTRATIF / Dylan Savoi**

dsavoi@loirebasketball.org

07 71 80 78 20

CTF FORMATION / Geoffrey Luya gluya-ctf@loirebasketball.org 07 71 81 13 33

CTF DÉVELOPPEMENT / Mathilde Geyssant mgeyssant-ctf@loirebasketball.org 07 71 84 44 65

CHARGÉE DE COMMUNICATION / Océane Saby communication@loirebasketball.org 04 77 59 56 62

SECRÉTAIRES ADMINISTRATIVES / Dominique Carrot - Florence Lacote - Nathalie Urbaniak comite@loirebasketball.org • 04 77 59 56 60

## NOS PARTENAIRES :